

STATION D'ÉPURATION D'HABAY-LA-VIEILLE

Rue Sainte-Odile, 6740 Habay-la-Vieille
secteur d'exploitation : Sud 1
chef d'équipe : Ch. Michel



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Semois-Chiers

ZONE D'INFLUENCE : Habay-la-Vieille

CAPACITÉ NOMINALE : 1000 équivalents-habitants

MISE EN SERVICE : 1982

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES :

- auteur de projet : DST
- construction : Champagne

GESTIONNAIRE : AIVE

COÛT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PAR EH : 20 €

DÉBIT JOURNALIER : 150 m³ / jour

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT : Région wallonne

FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION : SPGE, par le CVA

INTÉGRATION DE LA STATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Toutes les dispositions constructives ont été prises pour limiter les nuisances sonores et olfactives et intégrer au mieux la station dans le site choisi :

- plantation de haies et de hautes-tiges, pompes insonorisées, ...

TÉLÉTRANSMISSION

La station est munie des outils informatiques et de télécommunication permettant la télégestion et la télésurveillance de l'ouvrage. Ces équipements assurent un contrôle à distance et une surveillance permanente de l'ouvrage.

Normes et rendement 2013

DBO₅ : 8 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 30 mg O₂ / litre

DCO : 42 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 125 mg O₂ / litre

MES : 20 mg / litre en sortie
Norme max. : 60 mg / litre



Circuit des eaux usées

Les eaux usées amenées à la station d'épuration par le collecteur se déversent dans une bêche de relevage.

La bêche contient un dégrilleur automatique de type «U» qui retient les plus gros déchets. Dans la bêche, le trop plein d'eaux (en cas d'orage) est dirigé directement vers la Rulles, tandis que le débit admissible à la station est relevé par deux pompes.

Une fois relevées, les eaux usées passent dans le bassin d'aération où elles sont traitées biologiquement. Dans ce bassin, des bactéries épuratrices se développent en présence d'oxygène. Elles consomment la pollution dissoute dans les eaux usées. Ce procédé est appelé "boues activées".

L'oxygène nécessaire à la prolifération des bactéries leur est fourni par l'intermédiaire d'une turbine. La turbine brasse l'eau, ce qui la charge en oxygène tout en assurant le maintien d'un bon mélange entre la biomasse épuratrice (bactéries) et les eaux usées.

La dernière étape du traitement consiste à séparer les eaux épurées de la boue formée par les bactéries qui s'y sont développés. Cette phase de séparation est réalisée par décantation dans un clarificateur.

L'eau épurée s'écoule par débordement vers la Rulles.

Circuit des boues

Les boues décantées sont appelées "boues secondaires". Une partie de ces boues est renvoyée au bassin d'aération à l'aide d'une pompe de recirculation. Riches en bactéries, elles assurent le renouvellement de la biomasse épuratrice.

L'autre partie est extraite du système par cette même pompe et constitue les "boues en excès" issues de la multiplication des bactéries lors du traitement biologique.

Elles sont envoyées dans des lits de séchage. Le percolat (eau qui s'écoule des boues) est renvoyé dans la bêche de relevage.

Après déshydratation, les boues sont dirigées vers une filière de valorisation où elles serviront de fertilisant agricole.

L'AIVE à votre écoute ...

- www.aive.be
- infoligne@aive.be

Service de garde

- 0800 94 894

- AIVE** : Association intercommunale pour la protection et la valorisation de l'environnement.
- CVA** : le coût-vérité assainissement est la fraction du coût de l'eau de distribution qui sert à financer l'assainissement.
- DBO₅** : la demande biologique en oxygène sur 5 jours est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.
- DCO** : la demande chimique en oxygène est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.
- Équivalent-habitant** : quantité moyenne de pollution produite par une personne en une journée.
- MES** : le taux de matières en suspension est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.